



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Gestion agricole des espaces  
naturels ruraux

de l'Université Paul-Valéry  
Montpellier 3

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Académie(s) : Montpellier

Etablissement(s) co-habilité(s) : Montpellier SupAgro

Spécialité : Gestion agricole des espaces naturels ruraux

Secteur professionnel : SP8-Services aux collectivités

Dénomination nationale : SP8-3 Protection de l'environnement

Demande n° S3LP150009289

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Montpellier Supagro, Florac, Lozère.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Conventions à l'étude avec les CFA de l'Hérault et de la Lozère.

## Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle (LP) pluridisciplinaire a été ouverte en septembre 2006. Elle est co-habillée entre l'Université Montpellier 3 (UM3) (UFR 3 *Sciences humaines et sciences de l'environnement*) et Montpellier-SupAgro. Elle se place à l'interface de deux secteurs professionnels : l'agriculture et l'environnement, et prépare aux métiers liés à deux secteurs professionnels : la production agricole et l'aménagement de l'espace rural.

Les fonctions préparées sont majoritairement celles d'assistants ingénieurs chargés de l'animation de projets agri-environnementaux avec pour cibles les métiers suivants : chargé de mission dans des institutions publiques et privées ; cadre technique chargé de conseil ou de contrôle et audit ; responsable de conception et mise en œuvre de cahiers des charges ; cadre technique gestionnaire d'espaces. La formation est complémentaire des deuxièmes années de licence (L2) ou des diplômes universitaires de technologie (DUT) spécialisées en biologie-écologie ou en géographie-aménagement ainsi que de formations dispensées par d'autres LP (*Viticulture et Agriculture*).

Elle est principalement fréquentée par des diplômés de brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) mais est aussi ouverte à d'autres diplômés, notamment de DUT *Génie biologique*.

# Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les connaissances et compétences attendues à l'issue du diplôme sont pluridisciplinaires (sciences de l'homme et de la société et sciences dites « dures »). Les contenus de la formation sont parfaitement adossés aux écosystèmes scientifique, technologique, administratif, réglementaire financier interne et externes. Le futur diplômé aura une solide culture dans les domaines de l'environnement, de l'agriculture et de leurs interactions et leurs déclinaisons techniques sur la connaissance et la gestion des espaces naturels, sur les pratiques pastorales ainsi que sur les outils d'aménagement de l'espace rural.

Le programme de la formation contient sept unités d'enseignement (UE) hors stage (une UE d'immersion dans le secteur professionnel de l'agriculture, quatre UE de connaissances scientifiques et économiques du métier, deux UE transversales sur la pratique des langues, de la communication, de l'informatique et de la sociologie) et comporte 465 heures de socle de base (dont 29 % enseignés par 19 professionnels extérieurs) ; un projet tuteuré très clairement présenté (125 heures) ainsi qu'un stage de 14 à 16 semaines. Il présente une grande cohérence entre l'enseignement, les stages et projets et les besoins de travaux.

Il faut noter que les étudiants en situation particulière (chargés de famille, en recherche d'emploi) bénéficient d'accompagnements adaptés.

Le taux d'insertion professionnelle est de 67 % en moyenne sur les années 2009 à 2012. Les enquêtes d'insertion sont très détaillées et l'on note un excellent retour des questionnaires (supérieur à 85 %). Le dossier signale toutefois trop peu de postes disponibles pour les métiers visés et *a minima* une apparition lente des postes disponibles eu égard aux besoins affichés dans les textes de politique générale des territoires et de l'Etat. La poursuite d'études est un peu supérieure à 10 % avec un pic à 35 % une année (promotion 2010) non explicité dans le dossier.

Les professionnels participent à l'élaboration des contenus de la formation, à la proposition de projets tuteurés, aux jurys de recrutement, de soutenance. Ils assurent aussi un suivi des projets tuteurés et des stages. La formation est bien positionnée dans l'écosystème économique de la région. Les projets tuteurés et stages proposés les trois années précédentes sont en parfaite adéquation avec la palette des métiers visés et les objectifs de la formation. Les structures professionnelles partenaires (accueil de stagiaires ou commanditaires de projets tuteurés) peuvent être regroupées en quatre types différents : des associations des domaines agricole ou environnement, des collectivités territoriales et leurs groupements, des établissements publics et administrations, des entreprises privées.

L'équipe pédagogique est représentative de l'UM3 et de Montpellier SupAgro. Les instances mises en place (le comité d'animation pédagogique assimilable à un conseil de perfectionnement, comité de pilotage) pour suivre les étudiants et les enseignements forment un ensemble équilibré et satisfaisant du point de vue de la périodicité des réunions. Ils contribuent avec rigueur au bon pilotage de la formation. Les étudiants participent à des réunions de bilan. Des échanges sont organisés entre enseignants et étudiants ; entre étudiants ; entre corps enseignant universitaire et professionnels. Cela permet de prendre en compte les besoins des différents groupes.

Les effectifs sont de 20 étudiants environ. En moyenne annuelle, 18 % des candidatures sont retenues, ce qui montre la bonne attractivité de la formation, malheureusement auprès d'un public très uniforme (quasi exclusivement issus de BTS). Le taux de réussite est de 90 % en moyenne pour les années universitaires 2008 à 2011. Enfin, la prise en compte d'étudiants en alternance est en cours. La prise en compte d'étudiants en formation continue est également à l'étude.

- Points forts :

- Le dossier très clair et complet.
- Une formation pluridisciplinaire menant à une bonne insertion professionnelle.
- La bonne articulation entre professionnels de l'enseignement, professionnels extérieurs et étudiants.

- Points faibles :

- Une diversité insuffisante dans le recrutement des étudiants.
- Une adéquation emploi/formation pouvant être élargie.

- Recommandations pour l'établissement :

Afin de diversifier les possibilités d'insertion des diplômés, une ouverture supplémentaire vers la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) pourrait être prévue, ainsi que les modalités de mesures des empreintes environnementales, sociales et économiques des entreprises, sociétés et collectivités.

Le développement de la formation par alternance ainsi qu'une communication plus ciblée vers les 2<sup>ème</sup> années de licence de géographie ou d'aménagement pourrait permettre d'accueillir un public plus diversifié.



# Observations de l'établissement



ARTS, LETTRES, LANGUES,  
SCIENCES HUMAINES ET  
SOCIALES

UNIVERSITÉ  
PAUL-VALÉRY  
MONTPELLIER 3

**UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER 3**

Route de Mende – 34199 Montpellier – CEDEX 5

Tel : 04 67 14 20 00 – Fax : 04 67 14 20 43

[www.univ-montp3.fr](http://www.univ-montp3.fr)

MONTPELLIER, le 02 juillet 2014

Affaire suivie par Matthieu Gayet  
Directeur des études et de la scolarité  
[matthieu.gayet@univ-montp3.fr](mailto:matthieu.gayet@univ-montp3.fr)  
0467142034

**Anne Fraïsse**  
Présidente de l'université Paul-Valéry  
Montpellier 3  
A  
**Jean-Marc GEIB**  
Directeur de la section formation et  
diplôme de l'AERES

**Objet : Observation évaluation AERES**

Monsieur le Directeur,

Pour donner suite à votre demande, je vous informe que nous n'avons pas d'observations particulières concernant cette Mention.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes respectueuses salutations.

La Présidente de l'Université

Anne Fraïsse